



TERMES DE REFERENCE

ASSISTANT TECHNIQUE SPECIALISTE EN FISCALITE LOCALE ET INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITES DU PROJET DE TRANSFORMATION ECONOMIQUE POUR LA CROISSANCE INCLUSIVE (PIC3)

1. Contexte

Avant même l'achèvement du PIC2-2, le Gouvernement Malagasy a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour financer une troisième phase du Projet dans le cadre du « Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive » (PIC3).

Le Projet, dans cette nouvelle configuration, couvrent les quatre anciennes zones géographiques d'intervention à savoir la région DIANA, ATSIMO ANDREFANA, ANOSY (Sud) et l'île de Sainte Marie et les six nouvelles régions cibles (Analanjirifo, Atsinanana, Vatovavy, Atsimo Atsinanana, et Analamanga).

L'objectif du Projet est d'accroître les investissements privés et la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans des régions cibles de Madagascar à travers les secteurs Agrobusiness, Tourisme et Digital.

L'approche intégrée du Projet l'amène toujours à intervenir sur plusieurs actions complémentaires, dont :

- L'amélioration de l'environnement des affaires au niveau national
- Des appuis transversaux ou régionaux aux secteurs économiques cibles
- La réhabilitation sélective d'infrastructures liées aux secteurs cibles ;
- Le renforcement de la gouvernance locale ;
- Des programmes de soutien financier et technique à l'entrepreneuriat et à des projets privés

Le Volet Renforcement de la Gouvernance locale, en particulier, vise à restaurer et à renforcer les capacités institutionnelles des Collectivités territoriales décentralisées et des Services Techniques déconcentrés concernés, pour leur permettre de soutenir la mise en œuvre des activités contribuant à cet objectif.

Dans ce cadre, trois (03) axes d'intervention sont retenus :

- Axe1 : Sécurisation et augmentation des revenus locaux (renforcement des capacités de réponses des collectivités par rapport aux besoins des populations et des opérateurs économiques) ;
- Axe 2 : Restauration et renforcement de la gouvernance et de la qualité de services (gestion financière et budgétaire, redevabilité, etc.) ;
- Axe3 : Appui de la gouvernance aux secteurs tourisme et agribusiness soutenus par le Projet (planification territoriale, implication des CTD dans les plateformes, application des mesures de régulation, promotion du partenariat pour le développement local, **mise en œuvre du programme de subventions aux communes -grants OCAI-** et réalisation d'investissement, entretien et maintenance des réalisations, etc.)

Ces activités du Projet sont étroitement liées. Elles nécessitent une bonne planification/coordination tant sur la mise en œuvre que dans l'application sur le terrain.

Une des actions prioritaires engagées est l'amélioration des revenus des collectivités et la sécurisation de leurs recettes, ainsi que le renforcement de l. Le Projet a appuyé les communes à augmenter leurs ressources financières à travers la mobilisation des impôts fonciers, l'impôt synthétique et notamment des recettes de ristournes des produits locaux. Malgré la pandémie, les résultats sont tangibles, allant jusqu'à +25% des réalisations à fin 2021 par rapport au baseline 2019.

Pour renforcer l'équipe au niveau central dans la coordination et la mise en œuvre des activités du Volet Gouvernance locale du Projet, l'UGP recrute un **Assistant Technique spécialiste en fiscalité locale et investissement des collectivités** de ce volet.

1- OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général de la mission est de renforcer les compétences des communes et les rendre plus efficace dans la gestion de la commune en leur proposant les outils et moyens nécessaires pour améliorer leurs revenus et de mieux gérer leurs territoires.

Plus spécifiquement, les objectifs de la mission sont de (i) mettre en place au niveau des communes les outils et moyens adéquats afin d'améliorer les revenus et les services communaux, (ii) piloter les actions relatives à la planification territoriale des communes choisies, (iii) faciliter la mise en œuvre et la pérennisation des activités en lien avec le volet sectoriel soutenu par le PIC3

2- TACHES ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT

Les tâches confiées au Consultant, sans être exhaustives, elles comprennent :

a) Appui à l'amélioration des revenus et les services communaux par la mise en place des outils et des moyens nécessaires

- Assurer la poursuite du recensement foncier dans tous les fokontany pour l'ensemble des communes, en vue de mettre à jour leurs bases des données fiscales foncières
- Assurer la mise en place et l'opérationnalisation du logiciel de traitement des impôts fonciers HETRA dans l'ensemble des communes rurales appuyées par le Projet
- Accompagner la mise en place des agents de développement local pour les communes ciblées
- Coordonner la formation et renforcement des capacités des agents de la commune en partenariat avec les établissements voués à la formation et renforcement de capacité des agents des collectivités

b) Appui à la mise en œuvre des activités en lien aux volets sectoriels

- Elaborer un outil de recensement des établissements hôteliers au niveau des communes touristiques en concertation avec l'équipe du tourisme
- Procéder à la compilation et mettre à la disposition des communes les recensements de producteurs réalisés
- Soutenir les équipes du projet à l'utilisation du système d'information géographique
- Accompagner la mise en œuvre d'actions communales liées au développement économique et au développement des secteurs/filières soutenus par le Projet (investissements communaux, entretien/maintenance, nettoyage/propreté des villages, etc.) ;
- Accompagner la mise en pratique du Manuel de subventions aux communes rurales et intercollectivités
- Accompagner l'élaboration des documents de planification régionale, intercollectivité et communale

c) Appui à la visibilité et la pérennité des réalisations

- Collecter les réalisations marquantes au niveau des pôles avec des sources précises
- Concevoir les documents qui permettront de mettre en exergue les résultats réalisés
- Assurer la diffusion des informations pour le volet gouvernance tout en respectant le principe de la communication du Projet
- initier et coordonner la mise en œuvre de projets communautaires en développant des partenariats avec les acteurs privés et les partenaires techniques et financiers

Et toute autre mission assignée par le Coordinateur National du Projet PIC

3- RESULTATS ATTENDUS

En termes de résultats, les indicateurs de performances suivants sont à considérer :

- Les recensements engagés au niveau des communes urbaines sont terminés et le logiciel nouvellement installé est opérationnel
 - Les communes d'interventions du PIC sont à jour par rapport aux nouvelles dispositions de la loi de finances pour 2025 en matière d'impôt foncier
 - D'ici fin 2026, une augmentation moyenne des recettes propres d'au moins +20% sera réalisée par les communes urbaines cibles par rapport au baseline (recettes réalisées en 2024)
 - Le volet gouvernance dispose des documents à partager montrant les bonnes pratiques et les résultats des efforts engagés
- Ces indicateurs sont évolutifs par rapport à l'avancement des activités du volet, et peuvent être améliorés selon le besoin.

4- LA DUREE DU MANDAT, ORGANISATION ET LIEU DE TRAVAIL

Le poste est basé à Antananarivo. Le Consultant intervient sur l'ensemble des zones cibles du PIC3. Il pourrait ainsi être appelé à intervenir dans les pôles d'intervention. Il travaillera sous la supervision du Responsable au niveau national du volet Gouvernance.

Le contrat sera un contrat de consultant à plein temps pour une durée de 22 (vingt-deux) mois et soumise à évaluation satisfaisante des performances tous les 12 mois.

Le démarrage de la mission est prévu le 01 mars 2025.

Le Projet mettra à disposition de l'Assistant technique un espace de travail et du matériel bureautique et informatique, au sein du bureau de la Coordination Nationale du PIC.

5- EXIGENCE EN MATIERE DE RAPPORT

- Un rapport de diagnostic organisationnel et un plan d'action semestriel, incluant un plan d'action de mobilisation des ressources
- Des rapports mensuels et annuels relatant les actions entreprises et les résultats obtenus durant les périodes ;
- Un rapport de fin de mandat capitalisant les bonnes pratiques, les mesures d'adaptation adoptées, et les recommandations

6- PROFIL

- Titulaire d'au moins un diplôme de Bac+4 en Géographie, économie, Gestion, Droit ou autres domaines pertinents ;
- Solide expérience d'au moins 10 ans en finance et fiscalité locale ;
- Expérience d'au moins 5 ans dans des projets de développement, en particulier en matière de gouvernance et/ou de développement institutionnel ;
- Disposant d'expériences probantes en matière de décentralisation et de déconcentration
- Bonne capacité d'écoute, d'analyse et de rédaction ;
- Sens de la communication et de relations humaines ;
- Maîtrise parfaite du français à l'oral et à l'écrit ;
- Maîtrise des outils informatiques ;